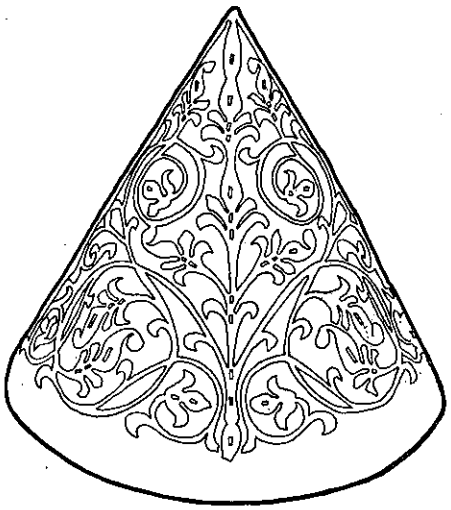
INSTITUT
DE
PALÉONTOLOGIE
HUMAINE
PARIS

G. AUMASSIP

6 2
M 15284

Note sur la poterie des Genêts



Extrait de

LIBYCA

Anthropologie - Préhistoire
Ethnographie

Tome XVIII - 1970, pp. 45-46

NOTE SUR LA POTERIE DES GENETS

par

G. AUMASSIP

La poterie récoltée est peu abondante, 63 tessons[1]. Certains sont assez volumineux, 30 à 50 cm[2]. Mais 8 seulement portent un décor. Les autres sont simplement plus ou moins bien lissés sur la face externe, la face interne restant encore plus sommairement travaillée.

Le plus remarquable de ces décors est situé sur un tesson de bord, légèrement recourbé vers l'extérieur. Le recouvrant en totalité, il consiste en registres de croisillons surmontés près du bord de deux sillons horizontaux, les autres décors se ramènent à des rangs d'impressions à l'estèque, au coin, au poinçon souvent regroupés par deux. Un tesson porte un cordon rapporté écrasé régulièrement.

Malgré la dimension des tessons il est difficile d'entrevoir la forme des récipients. Les fonds récoltés sont coniques. On peut supposer sur la panse des variations de courbures assez fréquentes — on en compte 5 — qui ne sont jamais anguleuses. Cette courbure est très prononcée sur le tesson qui porte le cordon écrasé.

L'épaisseur des parois, 8 à 12 mm, laisse présumer des pièces massives.

Les ouvertures seraient plutôt de type évasé, la seule mesurable indique 24 cm de diamètre. Deux sont resserrées dont une formant un goulot de 4 cm de diamètre. Les bords des récipients ne sont jamais renforcés et la lèvre est en général ogivale déportée vers l'extérieur. Elle peut être décorée.

Il n'existe qu'un seul élément de préhension sous forme d'oreille peu marquée, perforée horizontalement par une tige mince (env. 2 mm de diamètre).

Le montage de ces récipients provient souvent d'un travail au colombin.

Les pâtes peuvent être regroupées en deux types :

— une pâte massive, renfermant des alvéoles anguleux et de nombreuses discontinuités. Dans les parties très faiblement oxydées, les tons en sont bleuâtres et passent au brique clair[2] dans les parties oxydées. Le dégraissant est constitué de graviers ferrugineux petits, peu nombreux;

— une pâte à feuilletage très prononcé, peu cohérente renfermant en abondance du quartz qui est souvent hyalin. Certains grains en sont très volumineux (supérieur à 5 mm), les autres les plus abondants sont de l'ordre de 0,5 mm. Le quartz s'accompagne de particules ferrugineuses, de divers graviers non identifiés; dans 3 tessons s'ajoutent aussi quelques menus fragments de coquilles. Mais le fait marquant reste la présence de poterie pilée dans 9 tessons où elle se trouve parfois en abondance. D'une manière générale la cuisson montre une tendance oxydante amenant le plus souvent le ton dans la gamme des 7,5 YR, la partie médiane de la paroi restant noire.

Sur cet ensemble, 12 tessons sont attribuables au même récipient. Parmi eux se trouvent le fragment de goulot et un fond de type conique, rappelant un fond d'amphore. Son façonnage par étranglement d'une plaque de pâte, est une technique jusque-là inconnue durant le Néolithique. Le travail de la surface interne est quasiment inexistant. Le dégraissant paraît assez grossier, le feuilletage atténué. Ces traits l'inscrivent en marge du reste de la céramique. Il pourrait s'agir d'une amphore modelée. Aucun de ces tessons ne portant de décor, je ne suis pas sûre qu'ils puissent être attribués au Néolithique. De même le tesson à cordon rapporté qui est, lui, travaillé dans une pâte massive.

L'hétérogénéité du site se manifesterait alors par la présence conjointe de poterie néolithique, de poterie tournée et d'une poterie d'âge indéterminable mais postérieure au Néolithique.

1. Le matériel récolté comptait aussi 2 tessons de poterie tournée qui n'ont pas été retenus dans l'étude de la céramique.
2. 2,5 YR. 6/6 de la Munsell soil color charts.

La poterie néolithique, quant à elle, montre les caractères habituels de la poterie d'Oranie[1] surtout au niveau des pâtes, argiles mêlées volontairement (?) à du sable et à des graviers ou de la chamotte. On regrette l'absence de stratigraphie qui ne permet pas de résoudre le problème chronologique[2] posé par l'emploi de chamotte en tant que dégraissant.

C.R.A.P.E.
Equipe de Recherches
associée au C.N.R.S. (n° 51).

1. AUMASSIP (G.), *La poterie d'Oranie d'après les collections du Musée Demaeght à Oran.* A paraître.
2. CAMPS (G.), *Aux origines de la Berbérie — Monuments et rites funéraires protohistoriques.* Paris, A.M.G., 1961; CAMPS-FABRER (H.), *Matière et Art mobilier dans la Préhistoire nord-africaine et saharienne*, Paris, A.M.G., 1966; et AUMASSIP (G.), *Les dégraissants dans la céramique modelée d'Afrique du Nord et du Sahara.* Ire coll. intern. d'Arch. afric., Fort Lamy, 1966, pp. 19-30 (1969).